

Compte rendu du conseil d'Administration du lundi 3 juillet 2023

Pour commencer : Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

Vote : adoption à l'unanimité

1 Compte-rendu du C.A. du 17/04/2023 (pour vote)

Vote : adoption à l'unanimité

2 Rapport pédagogique de l'année scolaire (information)

Le rapport pédagogique de l'année scolaire est disponible sur le site du collège via le lien suivant : https://clg-camus-bois-colombes.ac-versailles.fr/IMG/pdf/bilan_pedagogique_23_23.pdf

3 Présentation de la rentrée scolaire 23-24 (information)

L'établissement scolaire connaît une augmentation de ses effectifs par classe, notamment en classe de 6ème et de 3ème. Au lieu des 24 classes habituelles, l'établissement fonctionnera avec 23 classes.

Structure et Effectifs 2023-2024

	6A	6B	6C	6D	6E	6F	170	5A	5B	5C	5D	5E	5F	171	4A	4B	4C	4D	4E	4F	172	3A	3B	3C	3D	3E	149	
	30	28	28	28	28	28	170	30	28	29	28	28	29	172	26	28	30	30	30	28	172	30	30	30	29	30	149	663
ULIS				1			1					2	3	2	2						4		3	2			5	13
ESPAGNOL							0		28	12	28	26	29	123	14	15	10	11	30	28	108	20	17	12	29	29	107	338
ALLEMAND	30						30	30						30	10	13					23	11	11				22	105
ITALIEN							0			17				17			18	19			37			16			16	70
LATIN							0	31						31		19			19		38		23				23	92

Présentation de la dotation horaire globale (DHG) :

La DHG se décompose en HP (646) + HSA (64) + IMP (10) (TOTAL : 710 h). Elle est en augmentation de 4h par rapport à l'an dernier.

La répartition des heures se fait sur la base des 710 h et en priorité en respectant les heures réglementaires de chacune des disciplines.

Niveau	6ème		5ème		4ème		3ème		HSTAT	LCA	Projet	Total	Besoins
Effectifs	169		177		168		150					664	
Divisions	6		6		6		5					23	
E/C	28,2		29,5		28,0		30,0					28,9	
	H/C	Total	H/C	Total	H/C	Total	H/C	Total					
Français	5	30	4,5	27	4,5	27	4	20		5		109	123
	1	6			0,5	3	1	5				14	
Maths	5	30	3,5	21	3,5	21	3,5	17,5				89,5	109,5
	1	6	1	6	0,5	3	1	5				20	
HGEC	3	18	3	18	3	18	3,5	17,5				71,5	74
							0,5	2,5				2,5	
ANGL LV1	4	20	3	18	3	18	3	15				71	77
ANGL Bil		3	0,5	3							3	3	
ALL LV2	3	3	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5				11,5	11,5
	1	1											
Italien			2,5	2,5	2,5	5	2,5	2,5				10	10
ESP LV2			2,5	12,5	2,5	10	2,5	10				32,5	32,5
SVT	1,5	9	1,5	9	1,5	9	1,5	7,5	2			36,5	45
			0,5	3	0,5	3	0,5	2,5				8,5	
PHY-CH	1,5	9	1,5	9	1,5	9	1,5	7,5	2			36,5	45
			0,5	3	0,5	3	0,5	2,5				8,5	
Techno			1,5	9	1,5	9	1,5	7,5				25,5	28,5
			0,5	3								3	
EPS	4	24	3	18	3	18	3	15	12			87	87
												0	
Arts Pla.	1	6	1	6	1	6	1	5				23	23
Ed. Musicale	1	6	1	6	1	6	1	5				23	23
ULIS									21			21	21
TOTAL	32	171	34	176,5	33	170,5	34,5	150				710	
									DGH			710	

Tout ce qui est indiqué en rouge est un choix de renforcement des moyens (création de ½ grp). (1 = 1h de ½ grp par semaine // 0,5 = 1h de ½ grp en quinzaine).

Cette ventilation repose sur les choix pédagogiques suivants :

1/2 heure de plus en français et mathématiques en 6ème (FR: 4h classe entière + 1h en dédoublement / MATHS 4,5h en classe entière + 0,5h en dédoublement . Maintien des dédoublements actuels sur les autres niveaux. Latin: 2 groupes à 1,5h en 4ème, 1 groupe à 1h en 5è et 3è
dédoublements quinzaine en HG sur le niveau 3ème
Maintien dédoublement 1h quinzaine en 5ème
Maintien dédoublement 1h semaine en 6ème
3h de sciences en 6ème: répartis entre SVT/Phys: 1,5h + 1,5h. Dédoublements 1h quinzaine de la 5è à la 3è
Plus de techno en 6ème - dédoublements quinzaine en 5ème

Des moyens supplémentaires ont été accordés en classe de sixième pour les mathématiques et le français.

[4 Autorisation à recruter des Assistants d'Éducation \(et assimilés\) pour l'année scolaire 23-24 \(vote\)](#)

Vote pour l'autorisation à recruter des Assistants d'Éducation (et assimilés) pour l'année scolaire 23-24

Vote : adoption à l'unanimité

[5 Répartition Pacte \(pour information\)](#)

À compter de la rentrée scolaire 2023, des missions nouvelles seront proposées aux professeurs afin de renforcer l'accompagnement des élèves et de valoriser les projets portés au niveau local.

Deux catégories de missions pourront être effectuées par les professeurs volontaires :

Un premier ensemble de missions portera sur des activités devant les élèves sous la forme d'un volume horaire annuel (18 ou 24 heures par mission). À ce titre, les professeurs pourront:

- effectuer des missions de remplacement de courte durée ;
- prendre en charge le dispositif devoirs faits ;
- assurer des stages de réussite (ou dispositifs écoles ouvertes) à destination des élèves pendant les vacances.

Un second ensemble de missions relevant d'un engagement annuel portera sur l'amélioration du fonctionnement des établissements, les projets des équipes éducatives et des fonctions d'accompagnement ou d'orientation (coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants, accompagnement renforcé des élèves

à besoins éducatifs particuliers, coordination et prise en charge de la découverte des métiers de la 5e à la 3e, etc.).

L'établissement dispose de 52 parts dont la répartition est encore à affiner. Une visibilité plus complète de cette répartition pourra être communiquée à la rentrée en fonction des derniers retours.

6 Projet établissement (pour information)

Le projet d'établissement pour un collège est un document qui définit les orientations pédagogiques, éducatives et organisationnelles de l'établissement. Il constitue une feuille de route globale qui guide les actions et les projets mis en place par l'équipe éducative. Le projet d'établissement vise à assurer la cohérence des actions menées et à favoriser la réussite et l'épanouissement des élèves.

Ce document est élaboré de manière participative, en impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, tels que les enseignants, les personnels administratifs et techniques, les parents d'élèves et les élèves. Il tient compte du contexte spécifique de l'établissement, de ses ressources, de ses contraintes et de ses ambitions.

Le projet d'établissement couvre généralement une période de trois à cinq ans et est régulièrement évalué et réajusté. Ce document permet d'insuffler une dynamique collective, de définir des objectifs communs et de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour d'un projet commun. Il contribue à la mise en place d'une éducation de qualité, favorisant la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves au sein du collège.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers une présentation des 3 axes du projet d'établissement :

<https://clq-camus-bois-colombes.ac-versailles.fr/spip.php?article618>

Synthèse des premières réflexions autour des actions visant à répondre aux 3 axes du projet d'établissement.

- **Axe 1: Viser la réussite de tous et garantir l'égalité des chances**

Pour assurer la réussite de tous les élèves et promouvoir l'égalité des chances, le collège met en place diverses mesures. Il propose un accompagnement personnalisé à tous les niveaux, des groupes réduits en sciences et un regroupement de natation en 6ème pour les non-nageurs. Des dispositifs tels que le "coup de pouce" et la préparation à l'oral du Diplôme National du Brevet (DNB) sont également mis en œuvre. L'évaluation des compétences est réalisée à tous les niveaux, avec une évaluation par compétences spécifique en 6ème. Des actions visant à prendre en compte les inégalités sociales sont également entreprises, telles que l'utilisation du fonds social, l'accès aux droits et la mise en place de projets favorisant l'inclusion.

- **Axe 2: Le vivre ensemble, le respect de soi et des autres**

Le collège met l'accent sur le vivre ensemble et le respect de soi et des autres. Des clubs du midi sont proposés aux élèves, tels que le Club de Musique du Collège. Des événements tels que le "Camus Show" et des journées à thème favorisent la cohésion et le respect mutuel. Des dispositifs de médiation et des cercles de parole sont mis en place pour résoudre les conflits et favoriser le dialogue. Le Conseil de Vie Collégienne (CVC) permet aux élèves de s'impliquer dans la vie de l'établissement. L'égalité filles-garçons est également abordée, et des actions de sensibilisation sont menées. Des temps d'accueil spécifiques sont organisés pour les nouveaux élèves et le jardin pédagogique ainsi que les classes EDD (Éducation au Développement Durable) favorisent une approche citoyenne.

- **Axe 3: S'ouvrir au monde et trouver sa place dans la société**

Le collège encourage les élèves à s'ouvrir au monde et à trouver leur place dans la société. Des projets culturels sont proposés, tels que le projet "Collège au cinéma", la danse, le théâtre, et les visites en librairie. Des actions sont mises en place pour mieux informer les élèves sur les poursuites d'études et les métiers, notamment à travers des stages en entreprise en 3ème. Des sorties scolaires et des voyages pédagogiques sont organisés pour élargir les horizons des élèves. Des intervenants extérieurs collaborent avec l'établissement, et des portes ouvertes sont organisées pour présenter les formations. Les travaux des élèves sont valorisés à travers des vitrines et des affichages dans le hall, favorisant leur fierté et leur engagement.

7 Projets de voyages scolaires pour l'année scolaire 23-24 (pour vote) :

Quatre projets de voyage sont proposés pour l'année scolaire 2023 2024 :

- Présentation du voyage scolaire à Lausanne dans le cadre d'une classe olympique :
Vote : adoption à l'unanimité
- Présentation du voyage scolaire à La Canourgue pour un séjour sur la géologie :
Vote : adoption à l'unanimité
- Présentation du voyage scolaire en Allemagne sur le Street Art :
Vote : adoption à l'unanimité
- Présentation du voyage scolaire à Venise et son domaine :
Vote : adoption à l'unanimité

8 Création d'une troupe théâtrale

Une troupe de théâtre sera mise en place au sein du collège, animée par une collègue de français, pendant l'heure bleue, chaque jeudi à 11h30, sur une durée d'une heure et trente minutes. Ce projet permettra aux élèves de s'engager dans l'art

dramatique, de développer leurs compétences linguistiques et d'exprimer leur créativité. La troupe de théâtre constituera un espace d'épanouissement personnel et collectif, offrant aux élèves la possibilité de collaborer, de développer leur sens artistique et de présenter leurs créations lors de représentations devant leurs camarades ou lors d'événements spéciaux au sein du collège.

9 Programme 141 vote répartition financière de la subvention (achat cartes collégiens).

La répartition financière de la subvention (achat cartes collégiens) proposée est la suivante :

sur les 2048 € :

- 1224 € pour les droits de reprographie ;
- 860 pour les cartes de collégien.

Vote : adoption à l'unanimité

10 Contrat téléphonique

Renouvellement du contrat téléphonique avec la société actuelle pour une valeur de 352,80 TT/mois

Vote : adoption à l'unanimité

11 Reliquats voyages (+ de 4ans) pour reversement dans fonds de roulement

Vote pour le déplacement des reliquats voyages de plus de 4 ans pour reversement dans fonds de roulement

Vote : adoption à l'unanimité

12 Autorisation recrutement personnel de droit public

Vote pour l'autorisation de recrutement personnel de droit public.

Vote : adoption à l'unanimité